

Switzerland-Bellinzone: Construction work**OJ S 104/2016 01/06/2016****Contract notice****Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des routes OFROU, filiale de Bellinzone, division infrastructure routière

Postal address: Via C. Pellandini 2

Town: Bellinzone

Postal code: 6500

Country: Switzerland

Contact person: N2 EP04 Airolo-Quinto, lotto 310, laboratorio del committente, comparto Quinto

E-mail: acquistipubblici@astra.admin.ch

Internet address(es):

General address of the contracting authority: www.astra.admin.ch

Additional information can be obtained from:

Official name: Office fédéral des routes OFROU, filiale de Bellinzone, division infrastructure routière

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=916731

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Office fédéral des routes OFROU, filiale de Bellinzone, division infrastructure routière

Postal address: Via C. Pellandini 2

Town: Bellinzona

Postal code: 6500

Country: Switzerland

Contact person: «Non aprire-offerta: N2 EP04 Airolo-Quinto, Lotto 310, laboratorio del committente, comparto Quinto»

E-mail: acquistipubblici@astra.admin.ch

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity**I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities****Section II: Object of the contract**

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

N2 EP 04 Airolo-Quinto, lot 310, laboratoire maître d'ouvrage secteur Quinto.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 27: Other services

Main site or place of performance: Suisse CH — Communes de Airolo et Quinto.

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Description du projet EP 04 Airolo-Quinto

Le projet prévoit une intervention de conservation du tronçon N2 compris entre le km 97 300 (commune de Quinto) et le km 108 550 (tunnel autoroutier N2 du Saint-Gothard). Le tronçon global est environ égal à 11,5 km et comporte des tunnels, des aires de services, des jonctions autoroutières, des ouvrages importants et des ouvrages moins importants. Le projet est divisé en deux secteurs: secteur Airolo et Secteur Quinto.

Description des objets du Lot 310

Dans le domaine du Lot 310 — Laboratoire maître d'ouvrage secteur Quinto, les essais sur des matériaux suivants sont à effectuer (liste non exhaustive): essais sur des terrains d'excavation, essais sur mixtes granulaires et sur des bétons bitumineux, essais sur des mortiers, essais sur des bétons, essais sur des aciers d'armature et sur charpente métallique, essais sur canalisations etc. pour les travaux décrits dans les objets d'ouvrage (TP) dans lesquels l'appel d'offres travaux du secteur Quinto est divisé (Lot 301)

Gestion du matériel — l'entrepreneur du « Lot 301

— Tracé secteur Quinto: ouvrages d'art et revêtement routier » est responsable de la gestion de tous les matériaux (démontage, recyclage, évacuation, fourniture etc.) dans le respect de toutes les dispositions en vigueur. Pour la production de mélange bitumineux et de mixtes granulaires, le Maître d'Ouvrage a mis à disposition de l'entrepreneur Lot 301, à Prati di Ambri, une aire pour l'implantation d'une installation de recyclage et de production de mélange bitumineux et/ou d'une installation de recyclage et de production de mixte granulaire.

Dans le domaine du Lot 310 — Laboratoire maître d'ouvrage secteur Quinto, les essais concernant principalement les matériaux fournis par l'entrepreneur Lot 301 sont à réaliser pour la réalisation de la nouvelle couche de revêtement (mixtes granulaires et béton bitumineux). La transmission des données et l'exécution des essais, la modalité et les délais relatifs sont décrits en détail dans l'élément contractuelle II. 1A plan des contrôles.

Quantité indicatif du projet:

Démolition enrobé bitumieux ca. 140 000 t

Démolition grave ca. 260 000 t

Béton mis en œuvre ca. 8 500 m³

Pose enrobé bitumieux ca. 250 000 ton

Pose grave ca. 130 000 ton

Mélange couche de base, de liaison et de roulement

Teneur en vides Marshall, analyse granulométrique, teneur en liant: 550 pcs

Carottes sur couche de base, de liaison et de roulement

— Épaisseur de la couche: 400 pcs

— Teneur en vides et compactage (valeur unitaire et valeur moyenne): 400 pcs

— Adhérence entre les couches selon Leutner: 400 pcs

Planéité transversale: 350 pcs

Compactage planum ME >80: 30 pcs

Compactage planie ME >100: 50 pcs

Compactage planie avec nucleodensimètre (ASTM D2950
— SN 670 335a et SN 670 311) ME >100: 95 pcs
Essais sur béton:
— Résistance à la compression et module d'élasticité: 50 pcs
— Contrôles sur le béton frais: 50 pcs.

II.1.6. CPV code(s)

45000000 Construction work, 45233110 Motorway construction works

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: dans les 45 jours suivant la réception de la facture de la part de l'OFROU.

Coûts à inclure dans le prix offert: la rémunération et les prix couvrent toutes les prestations figurant dans les documents d'appel d'offres et nécessaires à l'exécution du contrat.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Admis. La direction doit être confiée à une entreprise du groupement des soumissionnaires. Les autres participants doivent être mentionnés dans la documentation relative à l'offre. Une fois l'offre présentée, les membres du groupement ne peuvent pas être changés.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: selon les explications fournies dans le chapitre des honoraires.

Sous-traitance: admis, à condition qu'ils ne fournissent pas plus de 50 % des prestations totales. Les sous-traitants doivent être listés dans le dossier relatif à l'offre. Les indications concernant les sous-traitants feront l'objet d'évaluations.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Toutes les entreprises économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat, et pouvant apporter la preuve de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en CHF.

C1: Expérience/références de l'entreprise

C2: Personne-clé, référence

C3: Aptitude économique / financière de l'entreprise

C4: Déclaration de disponibilité

Justificatifs requis:

Les justificatifs / attestations prouvant l'aptitude seront remis de manière complète, sans aucune modification, restriction et joints au dossier relatif à l'offre, faute de quoi celle-ci ne pourra pas être prise en considération.

Pour C1: Expérience/références de l'entreprise

1 référence analogue.

Dans l'évaluation d'aptitude, une références est considérée comme analogue si elle remplit les conditions suivantes.

— Essais en laboratoire concernant les types d'infrastructures suivants: autoroute, route cantonale ou à fort trafic, voies ferrées

— Essais en laboratoire concernant les types d'ouvrages suivants: infrastructure, superstructure, revêtement bitumineux et ouvrages en béton

— Essais en laboratoire concernant une construction et/ou un assainissement

— Montant global de la prestation d'au moins 300 000 CHF

En cas de groupement, la référence peut aussi provenir d'un unique membre de ce groupement.

— Laboratoire d'essai accrédité selon le service d'accréditation Suisse (SAS) (en cas de groupement, au moins de l'entreprise chef de file; joindre une copie).

Pour C2: Personne-clé, référence

Est considérée comme une personne clé pour l'évaluation des critères d'aptitude, celle qui exerce la fonction suivante

Directeur technique

Exigences minimales requises à la personne clé pour la réalisation des critères d'aptitude:

1 Référence en tant que Directeur technique ou adjoint d'un projet qui satisfait toutes les exigences suivantes:

— Essais en laboratoire pour types d'infrastructure: autoroute, route cantonale ou à fort trafic, voies ferrées

— Essais en laboratoire pour types d'infrastructure d'ouvrage: infrastructure, superstructure, revêtement bitumineux et ouvrages en béton

— Essais en laboratoire concernant une construction nouvelle et/ou un assainissement

— Montant global de la prestation d'au moins 300 000 CHF.

La personne de référence proposée dans le cadre de la réalisation de l'ouvrage devra effectivement exercer les fonctions indiquées. La personne de référence aura donc le devoir de présence demandée pour cette fonction et devra garantir la disponibilité nécessaire lors de la période mentionnée au point 2.10.

Pour C3: Aptitude économique / financière de l'entreprise

— Justificatif attestant un chiffre d'affaires pour l'année 2014 et 2015 devant être supérieur à

700 000 CHF.

— confirmation qu'au maximum 50 % de la prestation est confiée à des sous-traitants.

Documents attestant de l'aptitude à remettre après la remise de l'offre

— Extrait actuel du registre du commerce

— Extrait actuel du registre des exécutions

— Extrait actuel de la Caisse de compensation AVS/AI/IPG/AD

— Confirmation de l'assureur LAINF,

— Confirmation de l'administrateur des contributions,

— Assurances datant de moins de 3 mois avant la date de remise de l'offre.

Pour C4: Déclaration de disponibilité

Confirmation de la disponibilité des personnes de références: disponibilité minimale 25 % pour les années 2017 et 2018.

Dans le cas de travaux à plusieurs équipes, pour la fonction de directeur, le soumissionnaire doit présenter un adjoint pour chaque alternance.

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

071017

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 8.7.2016

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

8.7.2016

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

Italian.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: aucune.

Conditions générales: selon le contrat prévu.

Négociations: les négociations demeurent réservées. Il n'y aura pas d'enchères inversées ni de négociations sur le prix. Les négociations ultérieures destinées à réviser les offres ou à modifier les prestations pourraient avoir une influence sur le prix.

Conditions régissant la procédure: Le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications: 1. Aucune visite des lieux n'est prévue 2. Le marché sera octroyé à condition que le projet soit prêt pour une acquisition publique et que les crédits nécessaires soient à disposition; 3 L'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers correspondants ne sont pas restitués; 4. L'ouverture des offres n'est pas publique; 5. En cas de doutes ou de contre-indications, le texte de publication en langue italienne publié sur le SIMAP prévaut. 6. Dans le cas où le soumissionnaire a déjà participé à l'appel d'offres du « Lot 301 — Tracé secteur Quinto: ouvrages d'art et revêtement routier » doit le déclarer en phase d'offre du présent appel d'offres, en joignant à la documentation la déclaration de renonciation (cfr élément III.2, §2), en cas d'adjudication Lot 310, de la fonction concernant le Lot 301. Si ce document n'est pas remis, l'offre présentée pour le lot 310 sera annulée.

www.simap.ch

Indication des voies de recours: conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 St. Gall. Le mémoire de recours, à présenter en 2 exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles. Délai de livraison / remarques: variantes financières: non. Variantes techniques: non. Les variantes techniques ne sont admises que dans les conditions suivantes: les variantes de

projet ne sont pas admises. Les variantes d'exécution seront admises uniquement si: — elles respectent ce qui est prescrit dans le document II Conditions spéciales soumises à l'ouvrage — elles respectent les délais (intermédiaires et finaux) — elles respectent les phases exécutives prévues par le MO — le produit final de l'ouvrage n'est pas modifié (forme, qualité, concept statique/structurel, matériaux utilisés, etc.) — les coûts supplémentaires liés aux modifications et aux risques d'exécution seront assumés par l'entrepreneur. Dans le cas où, à cause de la variante d'exécution, il était nécessaire de réélaborer un concept, cette réélaboration sera effectuée par l'ingénieur de projet et les coûts relatifs seront imputés à l'entreprise. Pour la comparaison des offres, ces coûts seront estimés et ajoutés au prix offert pour la variante. Une variante de l'entrepreneur sera considérée dans l'évaluation seulement si le soumissionnaire a remis en même temps une offre complète et réglementaire pour la solution officielle. Il est particulièrement nécessaire de remettre les documents analogues à ceux demandés pour la solution officielle séparément, de manière complète et détaillée. Une variante de l'entrepreneur doit contenir toutes les informations et/ou les documents nécessaires à son évaluation technique et économique. Remarques: les offres forfaitaires et globales et/ou les offres basées sur un tarif horaire moyen ne sont pas admises. Dans tous les cas, la variante officielle doit être complète.

Délai de clôture pour le dépôt des offres / remarques: 2 exemplaires de l'offre (de la documentation relative) doivent être remis. Une sous forme papier et une sous forme électronique (sur CD ou DVD). Envoi par courrier: courrier prioritaire A (date du cachet apposée par un bureau de poste suisse ou un bureau de poste étranger officiellement reconnu; l'affranchissement par une machine d'entreprise n'est pas reconnu comme cachet postal). Le soumissionnaire doit dans tous les cas pouvoir prouver que l'offre a été remise dans les délais. Les offres soumises hors délai ne seront pas prises en considération.

L'enveloppe doit comporter l'indication «Non aprire-Offerta: N2 EP 04 Airolo-Quinto, Lotto 310, laboratorio del committente, comparto Quinto». Remise en mains propres: la remise doit être effectuée dans les délais susmentionnés pendant les horaires d'ouverture de l'OFROU (8:00-12:00 e 13:30-17:00), contre remise d'un accusé de réception (adresse au point 1.2) Remise à une représentation diplomatique ou consulaire de la Suisse: les soumissionnaires étrangers peuvent remettre leur offre dans les délais susmentionnés à une représentation diplomatique ou consulaire de la Suisse dans leur pays, pendant les horaires d'ouvertures, contre remise d'un accusé de réception. Dans ce cas, l'accusé de réception doit alors être envoyé au service d'achat par courriel, au plus tard à la date indiquée. Les offres reçues par fax ou par courriel ne seront pas prises en compte.

Publication de référence nationale: SIMAP de la 27.5.2016, doc. 916731.

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 10.6.2016.

Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres: téléchargeable: www.simap.ch

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

27.5.2016